



N° 8

Novembre 2023

Sommaire



Page 1

- ◆ Noël de l'école (rappel)
- ◆ Colis de Noël (Modification)
- ◆ Réunion « voisins vigilants »

Page 2

- ◆ Marché Nocturne
- ◆ Vœux à la population
- ◆ Soirée Téléthon ASCSS
- ◆ Infos diverses

Page 3

- ◆ Tarif des locations 2024



Servaville-Salmonville Infos

Spectacle et distribution des jouets de Noël. (Rappel)



Le spectacle de Noël, pour les enfants habitant Servaville-Salmonville et scolarisés au sein du SIVOS aura lieu le :

Mardi 19 Décembre 2023 à 17h30 à la salle polyvalente.

Tous les enfants de Servaville-Salmonville fréquentant les écoles de Martainville et d'Auzouville et utilisant habituellement le ramassage scolaire seront amenés directement à la salle polyvalente par le car de ramassage scolaire.

Afin d'éviter la surcharge du nombre d'enfants dans le car, nous demandons aux parents, (dans la mesure du possible) de prendre leurs enfants à la sortie des écoles pour les ramener à la salle polyvalente à 17h15.

Nous vous rappelons également que pendant le spectacle, les parents ne sont pas admis dans la salle.

Le spectacle sera suivi d'une distribution de jouets pour les maternelles et les CP, de livres et de friandises, pour les enfants du CE1 au CM2, offerts par la municipalité.

Les parents sont invités à venir chercher leurs enfants à 19h00 à la salle polyvalente.



Réunion publique « Voisins vigilants »

Une réunion d'information sur le thème « voisins vigilants » est programmée le vendredi 15 décembre 2023 à 18h à la salle polyvalente avec la participation de la gendarmerie de St-Jacques-Sur-Darnétal.

Les personnes intéressées pour être « référent » en relation avec la gendarmerie, pourront s'inscrire sur une liste.
Venez nombreux.



Distribution colis de Noël *Modification des dates*

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) distribuera les colis de Noël aux personnes de 65 ans et plus, les jours suivants en Mairie :

Mardi 12 décembre de 17h à 19h
Mercredi 13 décembre de 17h à 19h
Jeudi 14 décembre de 17h à 19h

MARCHE NOCTURNE
Servaville
Samedi 9 décembre
À PARTIR DE 15H

Vente de produits locaux, produits fermiers, vente de sapins de Noël,...
Hamburgers à emporter par Burger'Stream
Buvette, vin chaud, calèche du Père-Noël

Entrée libre (parvis de la salle des fêtes)



Comité des Fêtes de Servaville Contact 06 76 04 96 36

Le CMJ organise le même jour à 18h00, l'illumination de la Mairie avec vin chaud et chocolat chaud.



Vœux à la population

Monsieur le Maire, avec son Conseil Municipal, présentera ses vœux 2024 à la population le

Vendredi 12 janvier 2024 à 18h30
à la salle polyvalente

 Informations diverses

Fermeture hivernale de la déchetterie

Fermeture le 04 décembre 2023 au soir pour une réouverture en mars 2024.

Les horaires de votre bureau de poste changent à compter du 6 novembre



À MARTAINVILLE EPREVILLE, retrouvez les services de La Poste :
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 16h30
Sam de 9h à 12h

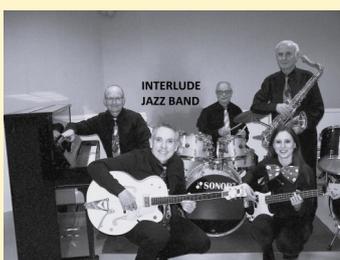
Téléthon

OUI, cela continue à pulser à Servaville-Salmonville.

Encore une fois l'Association Socio Culturelle et Sportive de Servaville-Salmonville exprimera sa solidarité vis-à-vis de la recherche médicale sur les maladies rares à travers le TELETHON.

Venez donc rejoindre ses bénévoles le **VENDREDI 1er DECEMBRE 2023 à 20h30** à la salle polyvalente pour assister au concert :

“INTERLUDE JAZZ BAND” « NORMAN DIXIE »



INTERLUDE Jazz Band né en 1996 dans le cadre de l'école de musique de Préaux - Servaville est composé de 6 musiciens et musiciennes passionnés de Jazz. Le répertoire du groupe se réfère principalement à la période dite « swing » tout en rendant hommage à des compositeurs français, comme par exemple Boris Vian, Claude Nougaro, Henri Salvador...



Le groupe **NORMAN DIXIE** créé il y a plus de 30 ans par Rémy Letellier, trompettiste emprunte son répertoire aux orchestres “swing” des années 30 tels ceux de Benny Goodman et surtout, Teddy Wilson dont le style innovant reste fidèle à la mouvance “New Orleans” et “Chicago”.

Ce concert se terminera par un « bœuf » avec les deux orchestres réunis. Les bénéfices de cette soirée seront intégralement reversés au téléthon.
Entrée : 5 euros - Buvette – gâteaux

Réservations: 06 76 87 24 92 ou ascsservaville@gmail.com

TARIF DES LOICATIONS 2024

Une location devient effective à partir du moment où la caution a été versée (en chèque à l'ordre du trésor public) auprès de l'agent municipal responsable des locations.

ARRHES : Les arrhes sont à verser lors de la réservation (chèque perçu dans les jours qui suivent). Le solde est à verser avant de prendre la salle.

ANNULATION : L'annulation d'une réservation peut avoir lieu au plus tard 1 mois avant la date prévue. A défaut, les arrhes seront conservées, sauf en cas de force majeure (Décès,...).

CAUTIONS : Les 2 chèques de caution sont à verser en venant prendre les clés (chèque de garantie restitué après la location s'il n'y a pas eu dégâts et si les locaux sont rendus propres après usage – voir art. 11 du règlement).

En cas de dégâts importants, les 2 chèques seront perçus par la commune.

ESTRADE : Elle est louée au tarif de 80 € par location de salle, montage et démontage par les employés communaux inclus.

1° - Salle de sport seule :

La salle de sport peut être louée à la journée ou à la demi-journée dans la mesure où elle est disponible.

Elle peut être louée pour des congrès, des réunions de fédérations sportives, des expositions, des assemblées générales, bals d'associations reconnues...

	Personnes habitant la commune ou non	Arrhes perçues à la réservation	Caution dégradation	Caution propreté
1/2 journée	330 €	130 €	180 €	130 €
1 journée	645 €	245 €	180 €	130 €
Vin d'honneur	230 €	100 €	180 €	130 €
Espace Danse	70 €	-	180 €	130 €

ESPACE DANSE : Réservé aux habitants de la commune qui demanderaient la salle de sports pour danser après un repas pris dans la salle de cérémonie, lors d'un mariage par exemple.

2° - Salle de cérémonie :

	Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation	Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
2 jours de suite	320 €	120 €	520 €	200 €
3 jours de suite	375 €	175 €	610 €	300 €
Couverts	1 €	-	1 €	-
Réunion (1h)	20 €	-	40 €	-

Caution dégradation = 155 € - Caution Propreté = 130 €

3° - Salle de sport et salle de cérémonie :

	Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation	Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
1 journée	775 €	375 €	920 €	300 €
2 jours de suite	1030 €	400 €	1350 €	650 €
Couverts	1 €	-	1 €	-

Caution dégradation = 320 € - Caution Propreté = 280 €

Possibilité forfait ménage : 80 € (Voir Règlement, Article 9)

Possibilité forfait Chauffage Salle de sport : 60 € (du 1^{er}/12 au 01^{er}/04, Température non garantie)

